
1ère Session, 4e Parlement, 16 Victoria, 1852.

BILL.

Acte pour amender l'acte qui défend de faire la chasse au chevreuil et autre gibier dans certaines saisons de l'année.

Reçu, et lu, la première fois, jeudi, le 9 septembre, 1852.

Seconde lecture, jeudi, le 16 septembre, 1852.

M. EGAN.

QUÉBEC :